

## **COMPORTEMENTS ATTENDUS**

# « À chacun son sentier vers la réussite! »

		RÈGLES (comportements attendus)		RAISONS (pourquoi le faire)
1. Je me respecte	1.1	J'arrive à l'heure le matin et le midi.	>	Pour être prêt à travailler en même temps que mon groupe.
	1.2	Je suis habillé (e) selon les exigences de l'école en fonction des activités prévues et de la température (voir annexe I).	>	Pour être confortable lors de mes activités et parce qu'il y a des tenues pour sortir, faire du sport e d'autres pour aller à l'école.
	1.3	Je m'engage et je persévère dans mes activités scolaires.	>	Pour favoriser mes apprentissages
	2.1	Je m'adresse à tous les intervenants de l'école en employant la formule de politesse « madame, monsieur » et je fais preuve de civisme et de savoir vivre.	>	Pour inculquer des notions de respect envers les adultes.
	2.2	Je suis respectueux dans mes gestes et paroles, et ce, même quand je vis des émotions plus intenses.	>	Pour avoir de relations harmonieuses avec les autres.
	2.3	J'adopte une attitude et un langage calme et pacifique en tout temps.	>	Pour apprendre à communiquer avec ouverture en acceptant les différences.
2. Je respecte les autres	2.4	Je suis ouvert et j'accepte les différences des autres.	>	Parce que chaque personne a sa place dans notre école.
	2.5	Je refuse la violence et l'intimidation sous toutes ses formes (voir annexe II).	>	Pour me sentir en confiance et en sécurité dans mon école.
	2.6	Je circule calmement et en parlant à voix basse dans les corridors.	>	Pour permettre un climat agréable sécuritaire et favorable aux apprentissages.
	2.7	Je règle mes conflits de façon pacifique. (voir annexe III)	>	Pour favoriser les relations interpersonnelles harmonieuses.
	2.8	Je suis respectueux envers les autres quand j'utilise Internet et les technologies de l'information (voir annexe IV).	>	Pour favoriser un climat harmonieux avec les autres.

3. Le respect de l'environnement	3.1	Je prends soin de mon matériel, de celui des autres et de celui de l'école. Je l'utilise selon sa fonction afin de le garder en bon état.	>	Pour vivre dans un environnement sain et sécuritaire et apprendre à utiliser le matériel dans un contexte approprié.
	3.2	Je range adéquatement mon matériel dans mon casier et en classe.	>	Pour vivre dans un milieu propre et agréable.
	3.4	J'apporte uniquement des objets permis et nécessaires à l'école.	>	Pour éviter les bris, les conflits, les distractions, les vols et les gestes malheureux.
*** Si tu t'engages à préserver l'environnement, tu te prépares à un bel avenir !				
	4.1	J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres en tout temps, sur le terrain de l'école et dans le transport.	^	Pour assurer ma sécurité et celle des autres.
4. Sécurité	4.2	Je demeure dans la cour d'école en tout temps.		Pour vivre dans un climat sécuritaire.
	4.3	Au son de la cloche, je me dirige en marchant vers la porte et j'entre en silence.		Pour favoriser un climat calme et positif.
***La sécurité est la responsabilité de tous.				

Date :	Groupe :
--------	----------





## **BILLET DE COMMUNICATION**

Chers parents, votre enfant : a eu un de ces comportements dans un des lieux suivants :					
Comportement :					
( ) Violence verbale	(	)	Ne respecte pas l'intimité des autres		
( ) Violence physique	(	)	Fait une crise de colère		
( ) Bousculade intentionnelle	(	)	Fugue		
( ) Dérange avec insistance	(	)	Lance des objets dangereusement		
( ) Intimidation	(	)	Vandalisme		
( ) Autres :					
Lieu:					
( ) Classe	(	)	Cour de récréation		
( ) Toilettes	ì	)	Débarcadère/autobus		
( ) Corridors/escaliers	ì	)	Service de garde		
( ) Gymnase/vestiaire	· Α	utres	s:		
Voici l'intervention retenue en lien avec le comportement de votre enfant :  ( ) Récréation supervisée ( ) Mot d'excuse ( ) Reprise de temps ( ) Réflexion accompagnée ( ) Modelage et pratique du comportement attendu ( ) Mesure d'encadrement individuel (contrat)  Commentaires :					
Gestes de réparation à faire :					
Veuillez signer et retourner ce billet de communication dès demain.					
Signature de la personne ayant émis cet avis		-	Signature des parents		

# CONSÉQUENCES POSSIBLES EN LIEN AVEC LES ÉCARTS DE CONDUITE AU CODE DE VIE

### Conséquences possibles en cas d'écart de conduite

- 1. Réparation du geste inadéquat
- 2. Échange, réflexion ou reprise de temps
- 3. Stage dans un autre groupe
- 4. Rencontre avec divers intervenants
- 5. Retrait de la classe
- 6. Retrait d'activités
- 7. Rencontre parent(s) direction enseignant T.E.S. élève
- 8. Suspension (interne ou externe).

Note: Les conséquences ne s'appliquent pas nécessairement dans l'ordre. Une étude de cas est réalisée et une décision est prise selon le profil individuel de l'élève ainsi que la nature, la gravité et la fréquence des gestes posés. Ce qui est recommandé pour un élève pourrait être contreindiqué pour un autre.





## **EXEMPLES DE GESTES DE RÉPARATION**

# Bousculade violence physique, verbale et/ou non verbale

Lettre d'excuses.

Je rends service.

Rétablir publiquement la réputation de la personne.

Aider à soigner l'élève que j'ai blessé.

Faire une affiche antiviolence.

### Impolitesse envers les pairs/l'adulte

Lettre d'excuses.

Je m'implique dans le groupe en étant gardien de la paix.

Rendre service à la personne concernée.

### Paroles grossières

Je m'excuse devant le groupe pour les dérangements.

# <u>Déplacements inutiles et/ou inadéquats, sortie de la cour</u>

Je prépare une affiche, je la fais approuver et je l'expose.

Je vais rencontrer les groupes que j'ai dérangés pour présenter mes excuses.

### Je lance des objets (roches, balles de neige, etc.)

Je fais une affiche antiviolence.

Je fais une affiche expliquant les règles du jeu.

### Bris, vandalisme, vol

Je nettoie mon dégât.

Je remplace ou répare l'objet.

À la récréation, j'aide le concierge dans une tâche.

Je fais du travail communautaire.

Je prépare un message à l'interphone ou une affiche

sur le recyclage.







### **REPRISE DE TEMPS**

Chers parent	s,			
Votre enfant	- <del></del>	du groupe	participera à une rencontre avec	: la
T.E.S. afin de	l'outiller sur les comportement	s attendus en lien av	ec le code de vie de l'école.	
Date :		Heure :		
Note: La r	esponsabilité du transport de l'	'enfant revient aux p	parents.	
	Mon enfant ira au service de	garde.		
	Mon enfant retournera à piec	d à la maison.		
	J'attendrai mon enfant à l'ext	érieur devant l'école		
Veuillez signo	er et retourner cet avis.			
Signature de	l'intervenant(e)	Date	······································	
Signature de	s parents	Sign	ature de la direction	



### **ANNEXE I**

#### TENUE VESTIMENTAIRE

### Consignes décrivant l'habillement qui est en conformité avec les valeurs de l'école des Sommets :

- Les chandails ou chemisiers laissant paraître le ventre, les vêtements déchirés ou qui véhiculent des messages vulgaires, violents ou irrespectueux sont interdits.
- Les sous-vêtements visibles, les jupes et shorts plus courts que la mi-cuisse sont interdits.
- Le port de la casquette, du chapeau et du capuchon est interdit dans tous les locaux de l'école.
- L'habit de neige est obligatoire pour jouer sur les montagnes de neige.
- Avoir des souliers de rechange quand c'est nécessaire : journée de pluie et changements de saisons.
- Le port des bottes est obligatoire, il est demandé de respecter les consignes de la direction durant la période hivernale.
- Pour une question de sécurité, les sandales de plage (style « gougounes ») sont interdites.
- Pour la sécurité et l'hygiène des élèves lors des cours d'éducation physique, le port du costume (short ou pantalon de sport et souliers de course) est obligatoire et les bijoux sont interdits. De plus, les cheveux doivent être attachés.

#### **ALLERGIES ALIMENTAIRES**

Nous demandons votre collaboration pour ne pas inclure dans les repas de votre enfant des aliments contenants des noix, des arachides ainsi que leurs dérivés.

### **COLLATIONS**

Pour la santé des élèves, nous demandons d'apporter des aliments de valeur nutritive élevée comme des fruits, des légumes, du fromage ou autres produits laitiers afin de favoriser leurs apprentissages, soutenir leur attention et avoir suffisamment d'énergie pour la journée.

### **VOYAGES**

Nous constatons que de plus en plus de familles partent en vacances à différents moments de l'année. Souvent, des parents demandent aux titulaires de fournir devoirs, leçons, travaux faits en classe et parfois même de la récupération au retour. Ainsi, il nous apparaît important d'établir une pratique à cet égard bien que nous respections votre décision de prendre un temps de pause qui n'est pas prévu au calendrier scolaire.

Au retour d'un voyage, l'enfant recevra son plan de travail habituel et pourra compléter ses travaux et faire l'étude nécessaire, et ce, sous la supervision des parents. Toutefois, le titulaire n'est pas tenu de fournir le travail à l'avance à l'enfant.

Vous comprendrez que nous avons à cœur la réussite de tous nos élèves, mais nous devons cependant, pour assurer un fonctionnement efficace, fixer certaines limites.

Merci de votre collaboration.



### **ANNEXE II**

### VIOLENCE ET INTIMIDATION

Aucun acte de violence ou d'intimidation ne sera toléré.

### Définitions des termes :

**Violence**: Toute manifestation de force (de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique, à ses droits ou à ses biens (L.I.P. art. 13.3).

**Intimidation**: Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou isoler.

### L'intimidation est une forme de violence.

Voici donc les 4 critères qui doivent être présents afin d'identifier une situation comme étant de l'intimidation.

- 1- Il doit y avoir des gestes négatifs **répétitifs et constants** contre la victime. Il peut y avoir des gestes de violence isolés (ex : bataille), mais s'il n'y a pas de répétition, on ne parle pas d'intimidation. Toutefois, il est important d'intervenir.
- 2- Il doit y avoir un déséquilibre de force entre la victime et l'intimidateur créant une inégalité des pouvoirs, que ce soit réel ou perçu.
- 3- Il doit y avoir une différence dans les émotions ressenties par l'intimidateur et par la victime. L'intimidateur retire du plaisir, tandis que la victime vit de la peur, de la honte, etc.
- 4- Il doit y avoir une intention de faire du tort ou non. L'intimidateur et ses complices sont conscients que les gestes sont blessants.

### Aide-mémoire pour l'élève témoin de violence ou d'intimidation

- 1- Signaler (dénoncer) l'événement à un adulte de confiance.
- 2- Apporter son soutien à la victime qui, bien souvent, est en grande détresse et a besoin d'être épaulée.
- 3- Intervenir (s'il s'en sent capable) de façon pacifique auprès de l'intimidateur en lui disant de cesser ses gestes. Il peut faire ce genre d'intervention seul ou avec des amis.

### **ANNEXE III**

# POUR RÉSOUDRE UN CONFLIT





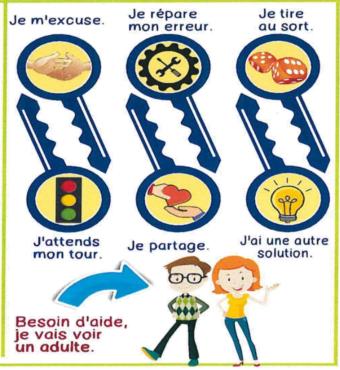
Je me calme... Je prends un temps d'arrêt.



Je dis correctement à l'autre ce qui me dérange.



Je cherche une solution avec l'autre.





### **ANNEXE IV**



# PRATIQUE CSSDA UTILISATION DU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION POUR LES ÉLÈVES

### 1. BUT

Permettre aux élèves l'accès à Internet par le réseau télématique du Centre de services scolaire des Affluents.

### 2. OBJECTIF VISÉ

Internet représente un outil servant à supporter les activités pédagogiques afin de réaliser lamission éducative.

#### 3. PROTOCOLE

Le CSSDA assure l'accès à Internet avec son réseau télématique, entre autres pour les éléments suivants :

- ▶ serveur de courrier électronique : serveur qui permet l'échange des courriels;
- ▶ serveur Web : serveur qui permet d'accéder à de l'information sur Internet;
- ▶ serveur de nouvelles : serveur qui permet d'accéder à des conférences;
- serveur FTP : serveur qui permet de transférer des fichiers.

### 4. CODE D'ÉTHIQUE

Le code d'éthique suivant est composé des règles d'utilisation du réseau télématique duCSSDA. Le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation du privilège d'accès au réseau ou un suivi approprié au code de vie de l'école ou du centre.

### RÈGLES D'UTILISATION DES SERVICES TÉLÉMATIQUES :

### Usage du réseau télématique

L'usage du réseau se fait en accord avec la mission éducative du CSSDA. Aucunusage commercial n'est permis.

#### Contenu d'information

L'utilisation illicite du réseau télématique du CSSDA est interdite et le cas échéant, elle doit être déclarée à la direction de l'unité administrative. Le terme « utilisation illicite » désigne l'envoi ou la réception d'un contenu d'information de nature haineuse, indécente, pornographique ou illégale. Aucune installation de logiciel n'est permise sans l'accord préalable d'un responsable autorisé.

### Accès au réseau télématique

L'utilisation du réseau télématique du CSSDA afin d'accéder à Internet doit se faire sous la surveillance d'une personne responsable.

### Privilège

L'accès au réseau télématique du CSSDA est un privilège, dans la majorité des cas, et non un droit. Cet accès peut être révoqué en tout temps en raison d'une utilisationinappropriée ou abusive.

### DANS LES COMMUNICATIONS, LES CONSIGNES SUIVANTES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉES :

### La politesse est toujours de rigueur

Ne jamais utiliser un ton excessif dans le contenu d'une communication.

### Utilisez un langage décent

Vos communications sont identifiées au nom de votre école et du CSSDA et, à ce titre, doivent posséder un langage convenable. Il est interdit d'employer des jurons ou des expressions vulgaires, menaçantes ou discriminatoires dans vos communications.

### Respectez la vie privée

Respectez la confidentialité de certains renseignements. Avant de transmettre ou de diffuser des renseignements personnels (numéro de téléphone privé, adresse personnelle) à d'autres personnes, assurez-vous de leur consentement.

### Confidentialité du courrier électronique

Soyez conscient que la confidentialité du courrier électronique sur le réseau Internetne peut être garantie.

### Intégrité du réseau télématique

Il est interdit de poser des actions sur le réseau télématique du CSSDA de nature àcompromettre son intégrité (vandalisme) ou celle de réseaux extérieurs auxquels est rattaché le réseau du CSSDA (hacking).

#### Sécurité

Il est interdit d'utiliser le code d'accès de quelqu'un d'autre de même que d'utiliser un autre code de courriel que le sien. L'utilisatrice et l'utilisateur sont responsables de leurcode d'accès et mot de passe, lorsqu'utilisés.

### Vandalisme

Tout acte de vandalisme entraînera l'annulation du privilège d'accès au réseau du CSSDA. Le vandalisme informatique se définit comme tout acte visant à détruire ou porter atteinte à l'intégrité des données des autres utilisateurs, des ressources informatiques ou des données d'autres organismes.

## **Annexe V**

# RÈGLES DE VIE CONTRAT D'ENGAGEMENT

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE	
Moi, Nom de l'élève	
Je comprends les règles de vie communes du primaire de l'école des respecter de même que celles qui touchent l'utilisation de l'Internet.	Sommets et je m'engage à les
Signature de l'élève :	Date :
ENGAGEMENT DES PARENTS	
Nous, parents de	-
Nom de l'élève	
attestons avoir pris connaissance des règles de vie de l'école des Sor l'utilisation de l'Internet.	mmets et de celles qui touchent
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	s différentes mesures qui seront